



L.I.F.E.
Saison 2014 / 2015

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS
PV N°12 -14/15

Compte-rendu de la réunion de la commission sportive du 18 Novembre 2014

Présents : M.HACHED, Président de la C.O.C LIFE par téléphone
P.BOIZARD, J.RICHOL, P.VALLET, M.TURBIAN membres de la C.O.C. LIFE

Excusés: N.ZAJAC, C.PEETERS, R.UZAN, M.JEANNE

CHAMPIONNAT PRENATIONAL + 16 MASCULIN

Match MAISONS-ALFORT / TORCY du 13/12/2014

La COC autorise le report de cette rencontre au 20/12/2014. Merci à Maisons-Alfort de saisir le report de Gest'Hand.

CHAMPIONNAT EXCELLENCE + 16 MASCULIN

Match LE MEE / MEAUX du 11-12 octobre 2014

La rencontre n'ayant pu avoir lieu pour cause d'inondation. Avec l'accord de Meaux celle-ci aura lieu le Jeudi 18 Décembre 2014 à 21h00.

Nous faisons le nécessaire dans Gest'Hand

Match LE BOURGET / ORMESSON du 15 Novembre 2014

Le club du Bourget ayant fait jouer un joueur possédant une licence dirigeant à match perdu par pénalité sportive et financière (0 pts, -20, 50€).

Le club du Bourget est éliminé du challenge du Fair-Play.

Nous faisons le nécessaire dans Gest'Hand

CHAMPIONNAT HONNEUR +16 MASCULIN

Match BONNEUIL / NOGENT du 13-14 Décembre 2014

La salle de Bonneuil étant indisponible, la COC avec l'accord de Nogent autorise le report de cette rencontre. Celle-ci aura lieu le Mercredi 17 Décembre 2014 à 21h00 à Bonneuil.

Nous faisons le nécessaire dans Gest'Hand

Match BOBIGNY / KRENLIN BICETRE du 15 Novembre 2014

Le club de Bobigny ayant fait jouer un joueur non qualifié a match perdu par pénalités sportive et financière (0 pts, -20, 50€).

Le club de Bobigny est éliminé du challenge du Fair-Play.

Nous faisons le nécessaire dans Gest'Hand

CHAMPIONNAT -20 MASCULIN

Match ROISSY OZOIR / AVON

La rencontre de Dimanche 20 Novembre 2014 à 10h00 au gymnase Anquetil à Ozoir La Ferrières.

Nous faisons le nécessaire dans Gest'Hand

CHAMPIONNAT - 17 MASCULIN

Match IVRY / CRETEIL du 22 Novembre 2014

Cette rencontre se déroulera à huit-clos.

CHAMPIONNAT - 15 MASCULIN

Match LAGNY / TREMBLAY du 29-30 Novembre 2014

En raison de la participation de joueurs aux inters comités, la COC autorise le report de cette rencontre après entente entre les deux clubs celle-ci aura lieu le Mercredi 10 Décembre 2014 à 19h30 à Lagny.

Nous faisons le nécessaire dans Gest'Hand

Match PONTAULT-COMBAULT / IVRY du 29-30 Novembre 2014

En raison de la participation de joueurs aux inters comités, la COC autorise le report de cette rencontre. Merci aux deux clubs de s'entendre au plus vite.

CHAMPIONNAT +16 FEMININ PRENATIONAL

Match MONTREUIL / MEAUX du 6-7 Décembre 2014

En raison de l'indisponibilité de la salle de Montreuil la COC, avec l'accord de Meaux, autorise l'inversion de cette rencontre. Merci au club de Montreuil de nous fournir un justificatif d'indisponibilité avant le 25/11/2014.

Nous faisons le nécessaire dans Gest'Hand

CHAMPIONNAT +16 FEMININ EXCELLENCE

Match BOBIGNY / AUBERVILLIERS du 15 Novembre 2014

Le match n'ayant pas eu lieu pour des raisons extra sportives. La COC transmet le dossier à la CRL.

Le club d'Aubervilliers est amendé de 61€ pour absence de jeu de maillot différent.

CHAMPIONNAT -17 FEMININ

Match BOISSY / ST MAUR du 08 Novembre 2014

Le club de Boissy n'étant pas présent à l'heure du match, à match perdu par forfait (0 pts, -20, -82€)

Nous faisons le nécessaire dans Gest'Hand

COUPE

CHAMPIONNAT +16 MASCULIN

Match de cadrage KREMLIN BICETRE / HBC DU LOING

HBC du Loing ne s'étant pas déplacé, à match perdu par pénalité sportive.

Kremlin-Bicêtre est qualifié et recevra Livry-Gargan avant le 20-21 Décembre 2014.

COURRIERS AUX CLUBS

Livry-Gargan : Nous avons fait le nécessaire dans Gest'Hand

Stella St-Maur : La sanction du PV n° 9 est levée

Joinville : Suite à une erreur administrative la sanction du PV n°11 est levée

SANCTIONS

Aubervilliers : Anomalie feuille de match

Vitry : Anomalie feuille de match x2

Villiers : Retard conclusion de match

HBC Du Loing : Changement de lieu de la rencontre tardif (voir votre mail)

Fait à Bondy le 20 novembre 2014

La C.O.C.

**Les Membres de la COC présents et concernés par une quelconque décision
sur le présent PV n'ont pas pris part aux débats**

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du Règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges de la Ligue IFE, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé réception et accompagné des droits de consignation prévus.